

Bulletin provincial



N° 12

2015

31 MARS

SOMMAIRE

—

Page

REPRESENTATION PROVINCIALE

ASBL « Vers la Vie », à MARCINELLE

- Résolution du Conseil provincial en date du 16 décembre 2014 relative à la nomination complémentaire officielle de deux agents administratifs représentant la Province de Hainaut au sein des organes statutaires. 244

ASBL « Décrocher la Lune », à LA LOUVIERE

- Résolution du Conseil provincial en date du 17 décembre 2013 relative à la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL. 247
- Résolution du Conseil provincial en date du 17 décembre 2013 relative à la désignation des représentants de la Province au sein de l'ASBL ; 253

Audit interne Provincial

REPRESENTATION PROVINCIALE

Nomination complémentaire officielle

ASBL « Vers la Vie » à Marcinelle

Mesdames, Messieurs,

L'article L2223-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation organisant les Provinces wallonnes précise que "*Le Conseil provincial désigne ses représentants au sein du Conseil d'administration de l'ASBL*".

En sa séance du 18 juin 2013, le Conseil provincial avait approuvé la représentation provinciale au sein de l'ASBL « Vers la Vie » à Marcinelle ;

En date du 15 mai 2014, le Collège Provincial a décidé de basculer cette ASBL de catégorie 2 en catégorie 1 tout en sachant que les ASBL de catégorie 1 doivent avoir une représentation provinciale majoritaire aussi bien au conseil d'administration qu'à l'assemblée générale ;

Le Collège provincial à l'honneur de soumettre au Conseil provincial la proposition suivante : Nomination des deux agents administratifs :

- Madame Nadine ADANT, en tant que membre et administrateur et au poste de secrétaire (CA/AG) ;
- Madame Nathalie VANZEVEREN, en tant que membre et administrateur (CA/AG).

Le Collège provincial du Conseil provincial du Hainaut.

Mons, le 16 décembre 2014

Le Directeur Général provincial,

(S)Patrick MELIS

Le Président,

(S)Serge HUSTACHE

Objet : ASBL « Vers la Vie » à Marcinelle

Nomination complémentaire officielle de deux agents administratifs représentant la Province de Hainaut au sein des organes statutaires (CA/AG)

Vu l'article L2223-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation qui précise que "*Le Conseil provincial désigne ses représentants au sein du Conseil d'administration de l'ASBL*".

Considérant qu'en sa séance du 18 juin 2013, le Conseil provincial avait approuvé la représentation provinciale au sein de l'ASBL « Vers la Vie » à Marcinelle ;

Considérant qu'en date du 15 mai 2014, le Collège Provincial a décidé de basculer cette ASBL de catégorie 2 en catégorie 1 tout en sachant que les ASBL de catégorie 1 doivent avoir une représentation provinciale majoritaire aussi bien au conseil d'administration qu'à l'assemblée générale ;

Sur proposition du Collège provincial ;

ARRETE

- Article 1 : le Conseil provincial décide :

- *De nommer Madame Nadine ADANT, en tant que membre et administrateur et au poste de secrétaire (CA/AG) ;*
- *De nommer Madame Nathalie VANZEVEREN, en tant que membre et administrateur (CA/AG).*

En séance à Mons, le 16 décembre 2014

Le Directeur Général Provincial,
(S)Patrick MELIS

La Présidente,
(S)Charlyne MORETTI

« Soit la résolution en date du 16 décembre 2014, qui précède, insérée au Bulletin provincial en vertu du Décret du 12 février 2004 organisant les Provinces wallonnes, codifié dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) ».

Mons, le 15 janvier 2015

Le Directeur Général provincial,
Patrick MELIS

La Présidente,
Charlyne MORETTI

Audit interne Provincial

REPRESENTATION PROVINCIALE

Objet : Motivation spéciale pour la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL
« Décrocher la lune »

ASBL « Décrocher la Lune », à LA LOUVIERE

Mesdames,
Messieurs,

Après cinq éditions à La Louvière, la renommée de l'opéra urbain « Décrocher la lune » a largement dépassé les frontières de la Wallonie et créé un sentiment d'appartenance et de fierté auprès des louviérois. C'est un événement attendu, qui mobilise une bonne partie du tissu associatif local.

La Ville de La Louvière souhaite continuer à partir à la rencontre de ses citoyens au travers de cet événement spectaculaire, en renforçant encore davantage la dimension de « projet de Ville », en multipliant les partenariats avec des associations locales et régionales.

Le projet permet, depuis les deux dernières éditions, de propulser les citoyens au cœur du processus de création artistique. Cette volonté implique l'engagement de professionnels des arts du spectacle qui encadrent, conseillent, et éveillent les centaines d'amateurs à un travail créatif en lien avec l'opéra urbain.

La qualité du spectacle est une des priorités ! Le spectacle s'attache à mêler l'expérience et l'aura de compagnies professionnelles prestigieuses aux talents de « compagnies citoyennes locales » (Le Grand Orchestre National Lunaire, les danseurs aériens, les funambules, ...).

Le travail avec des amateurs, des personnes parfois en décrochage social, exige un processus plus lent, plus pédagogique, plus profond.

La création d'une ASBL « Décrocher la lune » va permettre de maintenir le projet en activité sans rupture entre deux éditions de l'opéra urbain. En effet, pour progresser en qualité, pour développer avec ces citoyens impliqués un travail qui puisse déboucher sur de l'« économie culturelle », il faut que le travail préparatoire entre chaque événement soit ininterrompu. Il faut maintenir une dynamique permanente, constante. Il faut créer un véritable ancrage, qui s'inscrit dans les programmes annuels des associations, des écoles, et des pouvoirs subsidiaires ! Ce sera l'objectif de l'ASBL.

C'est aussi la condition indispensable pour garantir au projet un enracinement dans la tradition locale, mais aussi purement et simplement la viabilité du projet au-delà de 2015 ! Ainsi, l'objectif de cette association sera de faire de ces groupes, composés de citoyens « amateurs », provenant de toutes les couches sociales, des ambassadeurs du terreau culturel hainuyer. Il s'agira non seulement de développer les compagnies existantes, mais aussi d'en porter de nouvelles en 2015. "Décrocher la Lune" serait un tremplin vers un parcours artistique et culturel propre.

Il s'agira de mettre sur pied de nouveaux réservoirs de talents dans des disciplines liées au spectacle vivant (danse, arts du cirque, pratiques de rue, ...). C'est un travail qui vise bien entendu toutes les couches sociales et les tranches d'âge de la population. Un travail non seulement d'intégration et de cohésion sociale mais surtout un travail d'éducation permanente avec enfants, adolescents et adultes au travers d'ateliers, de modules et de stages créatifs de longue haleine. Une action spécifique est également développée avec les écoles.

Un autre objectif serait d'intégrer ces compagnies à d'autres événements, d'autres spectacles et festivals non seulement à La Louvière mais également au-delà des frontières du Centre comme par exemple, la programmation de Mons 2015, ou d'autres lieux en province de Hainaut. Ces compagnies constitueraient par la suite, bien entendu, les forces vives des éditions ultérieures de l'opéra urbain.

Côté ateliers, la structure « DLL » devrait aussi permettre de préparer les chantiers « spectaculaires » de Décrocher la Lune, mais aussi d'autres événements à venir : Costumes, décors et accessoires.

1. Lien avec la Province de Hainaut

Cette véritable fabrique à spectacles laissera libre cours à l'imaginaire créatif et aux prouesses techniques des personnes qui désireront s'impliquer dans cette voie. Le soutien de la Province de Hainaut offrira à l'ASBL un réservoir de talents plus large !

Le Hainaut constitue en effet un vivier impressionnant d'esprits créatifs dans toutes les disciplines artistiques mais également d'hommes et de femmes curieux et friands de défis. C'est véritablement cette démarche qui permettra à Décrocher la Lune d'être porteur des valeurs qu'il défend : l'émancipation, le dépassement de soi, la recherche de l'inaccessible étoile et de faire de cet opéra urbain le prétexte d'un travail d'émancipation populaire et d'échanges de compétences et de savoirs qui mettent en valeur des talents insoupçonnés.

Cette nouvelle structure touche évidemment plusieurs secteurs dans lesquels la Province de Hainaut est active (et principalement éducation permanente, les arts de la scène et la musique...) et pour lesquels elle dispose déjà de sérieuses références.

Ainsi, en matière d'**Education permanente**, dans une Province où les disparités socioéconomiques et culturelles restent criantes, où le taux d'accès à l'enseignement supérieur est l'un des plus bas de Wallonie, développer et soutenir des activités d'émancipation et de participation citoyennes, aider à construire une pensée autonome et critique, est essentiel.

Comme le sont tout autant les projets qui favorisent la cohésion sociale, le bien vivre ensemble et les échanges interculturels et qui assurent au public le plus large possible l'accès à la culture et à la pratique artistique.

Au niveau des **Arts de la Scène**, la Province de Hainaut, au travers de l'activité de la Fabrique de Théâtre, poursuit évidemment les objectifs de création et de diffusion de spectacles dans toute la Province de Hainaut avec ses partenaires : Centres culturels, lieux de spectacles, institutions provinciales s'inscrivant pleinement dans une logique de rayonnement culturel.

Le théâtre amateur constitue également un axe important du dispositif d'incubation tant pour la richesse du travail que pour son ancrage local et permet évidemment d'atteindre un large public.

En matière de **Musiques**, depuis bientôt 10 ans, l'« Envol des Cités » soutient la promotion d'artistes hainuyers émergents en leur offrant des premières scènes et un coaching de niveau professionnel. Il s'agit d'un véritable compagnonnage qui allie amateurs et professionnels.

En conclusion, le projet "Décrocher La Lune" correspond en tous points à la philosophie défendue par notre institution dans le cadre du soutien aux artistes émergents : promotion des créateurs hainuyers ; soutien, accompagnement et développement de la jeune création locale, mise en place d'activités privilégiant le compagnonnage, le rapprochement entre professionnels, amateurs ou débutants ; développement de projets ressortissant de l'« éducation permanente » qui encouragent la participation citoyenne ou à destination des publics fragilisés...

Par ailleurs, on peut souligner le rayonnement de l'association sur l'ensemble du territoire hainuyer et leur volonté de pouvoir étendre encore leur réservoir de talents au niveau de toute la province.

A noter également que toutes les compagnies soutenues seront amenées à se produire partout en Hainaut, voire à l'étranger.

Ainsi, à titre d'exemple, le Grand orchestre lunaire est dirigé par un artiste bien connu en Wallonie picarde, Eloy BAUDIMONT et les musiciens proviennent des 4 coins de la Province. Ce grand orchestre se produit dans de grands événements en Hainaut, en Belgique et à l'étranger contribuant ainsi à la renommée de notre province.

L'association "Décrocher la Lune" comprendra des membres fondateurs et des membres associés. Parmi les membres fondateurs, on retrouve l'Administration communale de La Louvière, le Centre culturel Régional du Centre et l'Espace Dragone.

Les membres associés sont quant à eux les associations impliquées dans les projets décrits précédemment.

Considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant qu'il existe un besoin spécifique d'intérêt public qui, de façon isolée, ne peut être satisfait de manière efficace par les Services généraux, les établissements ou les régies de la Province ;

Considérant que la Province de Hainaut est invitée à prendre part à la création de l'ASBL « Décrocher la lune » ;

Considérant que le but social poursuivi par cette nouvelle structure devrait permettre de :

- Produire, tous les trois ans, l'opéra urbain « Décrocher la lune » ;
- Faire vivre de manière permanente l'esprit « Décrocher la lune » dans l'optique de maintenir actifs les acteurs qui sont impliqués dans l'événement ;
- Fédérer un maximum de partenariats associatifs et citoyens sur base des ressources et talents locaux dans le cadre de l'opéra urbain « Décrocher la lune ».

Considérant que ledit but social s'inscrit bien dans le cadre de l'exercice des compétences provinciales ;

Considérant que le souhait de la Province de Hainaut est de poursuivre un travail de proximité visant le soutien aux associations hainuyères développant des projets culturels, artistiques et d'éducation permanente ;

Considérant que l'investissement de la Province de Hainaut dans des démarches originales, progressistes, pouvant mêler plusieurs techniques (théâtre, arts de la scène, animations, musique, éducation permanente...) lui permet de mener une politique de proximité dynamique en lien avec les territoires et les citoyens hainuyers, tout en aidant les communes à soutenir les initiatives culturelles des associations locales;

Considérant que la Province de Hainaut dispose d'un réseau très étendu et diversifié d'artistes en devenir;

Considérant la renommée de l'opéra urbain « Décrocher la lune » a largement dépassé les frontières de la Wallonie, créé un sentiment d'appartenance et de fierté et mobilisé une bonne partie du tissu associatif local;

Considérant que l'ASBL "Décrocher la Lune" en cours de création rayonnera sur l'ensemble du territoire hainuyer et leur volonté de pouvoir étendre encore leur réservoir de talents au niveau de toute la province;

Considérant que ladite ASBL mènera ses actions dans les secteurs d'activités spécifiques à Hainaut Culture Tourisme (arts de la scène, musique, éducation permanente);

Considérant que l'investissement financier sera limité au paiement de la cotisation et que le reste du soutien se fera essentiellement via la valorisation de prestations et des aides logistiques déjà en cours actuellement.

En conséquence, le Collège provincial a l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous inviter à procéder à l'adoption d'une motivation spéciale approuvant la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL "Décrocher la Lune".

LE COLLEGE DU CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT,

Mons, le 17 décembre 2013

Le Directeur Général provincial,
(S)Patrick MELIS

Le Président,
(S)Serge HUSTACHE

Objet : Motivation spéciale pour la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL
« Décrocher la lune »

Considérant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant qu'il existe un besoin spécifique d'intérêt public qui, de façon isolée, ne peut être satisfait de manière efficace par les Services généraux, les établissements ou les régies de la Province ;

Considérant que la Province de Hainaut est invitée à prendre part à la création de l'ASBL « Décrocher la lune » ;

Considérant que le but social poursuivi par cette nouvelle structure devrait permettre de :

- Produire, tous les trois ans, l'opéra urbain « Décrocher la lune » ;
- Faire vivre de manière permanente l'esprit « Décrocher la lune » dans l'optique de maintenir actifs les acteurs qui sont impliqués dans l'événement ;
- Fédérer un maximum de partenariats associatifs et citoyens sur base des ressources et talents locaux dans le cadre de l'opéra urbain « Décrocher la lune ».

Considérant que ledit but social s'inscrit bien dans le cadre de l'exercice des compétences provinciales ;

Considérant que le souhait de la Province de Hainaut est de poursuivre un travail de proximité visant le soutien aux associations hainuyères développant des projets culturels, artistiques et d'éducation permanente ;

Considérant que l'investissement de la Province de Hainaut dans des démarches originales, progressistes, pouvant mêler plusieurs techniques (théâtre, arts de la scène, animations, musique, éducation permanente...) lui permet de mener une politique de proximité dynamique en lien avec les territoires et les citoyens hainuyers, tout en aidant les communes à soutenir les initiatives culturelles des associations locales ;

Considérant que la Province de Hainaut dispose d'un réseau très étendu et diversifié d'artistes en devenir ;

Considérant la renommée de l'opéra urbain « Décrocher la lune » a largement dépassé les frontières de la Wallonie, créé un sentiment d'appartenance et de fierté et mobilisé une bonne partie du tissu associatif local ;
Considérant que l'ASBL "Décrocher la Lune" en cours de création rayonnera sur l'ensemble du territoire hainuyer et leur volonté de pouvoir étendre encore leur réservoir de talents au niveau de toute la province ;

Considérant que ladite ASBL mènera ses actions dans les secteurs d'activités spécifiques à Hainaut Culture Tourisme (arts de la scène, musique, éducation permanente) ;

Considérant que l'investissement financier sera limité au paiement de la cotisation et que le reste du soutien se fera essentiellement via la valorisation de prestations et des aides logistiques déjà en cours actuellement.

Sur proposition du Collège provincial :

ARRETE :

Article 1^{er}. Le Conseil provincial approuve par motivation spéciale la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL "Décrocher la Lune" dont les statuts sont joints à la présente résolution.

En séance à MONS, le 17 décembre 2013

Le Directeur Général provincial,
(S)Patrick MELIS

La Présidente,
(S)Charlyne MORETTI

Objet : Désignation des représentants provinciaux appelés à siéger au sein de l'ASBL « Décrocher la lune »

Mesdames,
Messieurs,

En complément du dossier soumis à votre Assemblée en cette même séance, concernant la participation de la Province de Hainaut à la création de l'ASBL « Décrocher la lune », il convient que votre Conseil désigne les représentants provinciaux appelés à siéger au sein des organes statutaires de cette ASBL.

En conséquence, le Collège provincial vous propose de désigner trois représentants :

A l'assemblée générale et au conseil d'administration :

- Fabienne CAPOT, Députée provinciale
- Nathalie BRASSART, Inspectrice générale de HCT
- Valérie CORDY, responsable du Service des Arts de la Scène de HCT, Directrice de La Fabrique de Théâtre

LE COLLEGE PROVINCIAL DU CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT,

Mons, le 17 décembre 2013

Le Directeur Général provincial,
(S)Patrick MELIS

Le Président,
(S)Serge HUSTACHE

Objet : Désignation des représentants provinciaux appelés à siéger au sein de l'ASBL « Décrocher la lune »

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant les statuts de l'ASBL « Décrocher la lune » ;

Sur proposition du Collège provincial :

ARRETE :

Article 1^{er}. Le Conseil provincial procède à la désignation des représentants provinciaux qui siégeront au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'ASBL « Décrocher la lune » :

- Fabienne CAPOT, Députée provinciale
- Nathalie BRASSART, Inspectrice générale de HCT
- Valérie CORDY, responsable du Service des Arts de la Scène de HCT, Directrice de La Fabrique de Théâtre

En séance à MONS, le 17 décembre 2013

Le Directeur Général provincial,
(S)Patrick MELIS

La Présidente,
(S)Charlyne MORETTI

« Soit les résolutions en date du 17 décembre 2013, qui précèdent, insérées au Bulletin provincial en vertu du Décret du 12 février 2004 organisant les Provinces wallonnes, codifié dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (CDLD) ».

Mons, le 19 janvier 2015

Le Directeur Général provincial,
Patrick MELIS

La Présidente,
Charlyne MORETTI